

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE CACOUNA**

Le 29 janvier 2015

Procès-verbal de la session extraordinaire du conseil de la Municipalité de Cacouna, tenue le vingt-neuvième jour de janvier deux mille quinze (2015) à 12h00, à la salle municipale située au 415, rue de l'Église à Cacouna, lieu ordinaire des sessions de ce conseil.

Présences:

Gilles D'amours	#1	présent
Rémi Beaulieu	#2	présent
Francine Côté	#3	présente
Benoît Thériault	#4	présent
Bruno Gagnon	#5	présent
Suzanne Rhéaume	#6	présente

1. Ouverture de l'assemblée et mot de bienvenue

La séance est ouverte à 12h00, la mairesse, Madame Ghislaine Daris préside l'assemblée et Madame Madeleine Lévesque, directrice générale et secrétaire-trésorière, rédige le procès-verbal.

2015-01-22.2 Dossier employé- inspecteur municipal adjoint

Attendu que monsieur Nicolas Beaulieu inspecteur municipal adjoint possède un contrat de travail;

Attendu qu'en vertu de ce contrat, le conseil peut unilatéralement mettre fin à son contrat avec pré-avis de 15 jours;

Attendu qu'il y a eu manquements en vertu du code d'éthique et de déontologie des employés municipaux;

En conséquence,

Il est proposé par monsieur Gilles D'Amours
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que le conseil de la Municipalité de Cacouna congédie monsieur Nicolas Beaulieu à compter d'aujourd'hui.

Que le conseil accepte de rémunérer monsieur Beaulieu durant sa période de pré-avis.

3. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

2015-01-23.3 Clôture de l'assemblée

Il est proposé par monsieur Rémi Beaulieu
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Qu'étant 12h15 et l'ordre du jour étant épuisé, que l'assemblée soit close.

Madeline Lévesque, dir.gén./sec.-trés

Ghislaine Daris, mairesse
